

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE SMT – REPARATION DE FOURREAUX POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE – 1007 BOULEVARD CHARLES CROS ARRETE N° 2024/154		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 13 juin 2024 de la société SMT sollicitant la Ville concernant des travaux pour la réparation de fourreaux concernant le déploiement de la fibre optique 1007 boulevard Charles Cros à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société SMT est autorisée à procéder, à compter du 1^{er} juillet 2024 et pour une durée de 15 jours, à des travaux pour la réparation de fourreaux concernant le déploiement de la fibre optique 1007 boulevard Charles Cros à Ifs.
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation de ces travaux, le stationnement sera interdit et la chaussée sera empiétée et ce rétrécissement sera prévenu par panneau. Un dévoiement piéton sera mis en place.
- Article 3 :** La société SMT est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SMT devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société SMT ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS. |

Fait à Ifs, le 17 juin 2024



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE